



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 11 février 2021

## Table des matières

**19 MILLIONS D'EUROS POUR RENFORCER LE SOUTIEN EDUCATIF ET PSYCHO-SOCIAL DES ELEVES... 3**

**CONTACTS PRESSE..... 4**

## 19 millions d'euros pour renforcer le soutien éducatif et psycho-social des élèves

**Sur proposition de la Ministre de l'Éducation Caroline Désir, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé l'octroi d'une enveloppe de 19 millions d'euros, dans le cadre du fonds d'urgence, pour accorder aux écoles de l'enseignement secondaire et aux centres psycho-médico-sociaux (CPMS) des moyens supplémentaires permettant de renforcer le soutien éducatif et psycho-social des élèves.**

Suite à la prolongation du code rouge et des dispositifs d'enseignement hybride dans les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés du secondaire, jusqu'au 26 février au moins, la Ministre Caroline Désir souhaite mettre au cœur de ses préoccupations le bien-être et la santé mentale des élèves.

Cette enveloppe de 19 millions d'euros vise ainsi à développer un accompagnement spécifique s'appuyant sur des acteurs de l'éducation émanant du champ d'intervention sociale – éducateurs, psychologues, assistants sociaux, etc. **Il s'agit bien de renforcer des équipes pluridisciplinaires formées et outillées pour encadrer, soutenir et animer les jeunes dans diverses situations. À cet égard, les synergies entre établissements scolaires et CPMS sont davantage encore encouragées.**

Concrètement, les établissements de l'enseignement secondaire ordinaire (de la 3<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> année) se voient dotés de 9.2 millions d'euros pour engager des éducateurs pour la période courant jusqu'au 30 juin 2021 (au total, ce sont presque 587 ETP qui sont accordés à 473 établissements).

Les établissements de l'enseignement secondaire spécialisé de formes 3 et 4 se voient quant à eux octroyer des périodes complémentaires pour le personnel paramédical, social et psychologique – 88 établissements recevront ainsi un pot équivalent à 1.256 périodes pour cette même période de quatre mois.

Enfin, 9 millions d'euros sont dédiés à l'engagement de conseillers/auxiliaires psychopédagogiques et d'auxiliaires sociaux au sein des 187 CPMS pour une période de huit mois.

Des informations détaillées sur les modalités d'affectation de ces moyens seront communiquées aux écoles et aux CPMS dans les meilleurs délais.

Ce dispositif de soutien éducatif et psycho-social vient compléter un premier dispositif de soutien aux apprentissages, pour lequel 17 millions d'euros avaient déjà été débloqués en juillet dernier en vue de permettre aux écoles de renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves au cours de cette année scolaire 2020-2021.

---

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 (0) 476 54 55 75

## **Contacts presse**

### **Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET**

Nicolas Reynders

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 (0) 473 27 14 79

### **Cabinet de Frédéric DAERDEN**

Xavier Gonzalez

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 (0) 479 86 59 11

### **Cabinet de Bénédicte LINARD**

Lauriane Douchamps

[Lauriane.Douchamps@gov.cfwb.be](mailto:Lauriane.Douchamps@gov.cfwb.be)

+32 (0) 478 98 59 96

### **Cabinet de Valérie GLATIGNY**

Olivier Schotte

[Olivier.Schotte@gov.cfwb.be](mailto:Olivier.Schotte@gov.cfwb.be)

+32 (0) 488 48 93 83

### **Cabinet de Caroline DESIR**

Jean-François Mahieu

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 (0) 476 54 55 75